

SYNDICAT MIXTE DES VALLEES DE L'ORB ET DU LIBRON
ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
COMITE SYNDICAL DU 27 SEPTEMBRE 2013

L'an Deux Mille Treize, le 27 Septembre.

Le Comité Syndical dûment convoqué à SAUVIAN, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.

Nombre de membres du Bureau : 45 titulaires.

Date de la convocation : 16 Septembre 2013.

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR ARCAS	*		MR ROBIN	*	
MR BADENAS	*		MR GALONNIER	*	
MR BOUTES	*		MR GUILLAUME	*	
MR VIDAL		*	MR JOVIADO		*
MR CABANEL		*	MR LACOCHE	*	
MR CROS		*	MME MARTY	*	
MR DU PLAA	*		MME MATHIEU		*
MR ETIENNE	*		MR PELAGATTI	*	
MR FALIP		*	MR SENEGAS	*	
MR FONTES	*		MR TAILHADES		*
MR FREY		*	MR TAUPIN	*	
MR GAUTIER	*		MR AFFRE		*
MR MARTINEZ	*		MR ADMANT	*	
MR MESQUIDA		*	MR AURIOL		*
MR PAILHES		*	MR BARSSE	*	
MR TROPEANO		*	MR BOLTZ	*	
MME PETARD		*	MR COUDERC	*	
MR VEZINHET		*	MR COSTA	*	
MR BARO		*	MR GELY	*	
MME PALAYSI	*		MR FORTE	*	
MR CAMBON		*	MR LACAS	*	
MR COMBES	*		MR ROUDIER		*
MR Bosc		*			

OBJET :	COMPTE RENDU
----------------	---------------------

Début de séance : 15 heures.

DELIBERATION N°1 : COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 5 AVRIL 2013

Le président soumet au Comité Syndical le compte rendu du comité syndical du 5 avril 2013.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- approuve le compte rendu.

DELIBERATION N°2 : CONTRAT DE RIVIERE ORB LIBRON 2011-2015 : BILAN ET REACTUALISATION A MI PARCOURS

Le **Contrat de rivière Orb Libron** a été validé par le Comité d'Agrément en juillet 2011 et signé en décembre 2011. Il couvre la période 2011-2015 avec une réactualisation à mi-parcours en 2013, qui fait l'objet du présent rapport.

Au-delà des enjeux propres à ce Contrat, la programmation a été réalisée pour contribuer à alimenter les réflexions menées dans le cadre du SAGE et certaines priorités ont été revues pour s'adapter au calendrier du SAGE.

Le document joint au présent rapport donne un bilan du Contrat de rivière à mi parcours. Il identifie ses avancées significatives, dans l'optique de l'atteinte de ses objectifs, et les éventuels points de blocage.

La réactualisation vise essentiellement à optimiser la seconde phase du contrat pour permettre une programmation réaliste et intégrer les apports des travaux engagés lors de la première phase. La réactualisation conduit à proposer un avenant sur la période 2013-2016, à enveloppe financière constante.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le bilan à mi parcours du contrat de rivière Orb Libron 2011-2015 ;
- d'approuver la réactualisation du contrat de rivière proposée, étant entendu que l'enveloppe initiale n'est pas modifiée ;
- d'approuver la demande de prolongation de un an supplémentaire, portant la fin du contrat de rivière au 31 décembre 2016 ;
- autorise le président à engager toutes les démarches et négociations utiles à la signature d'un avenant au contrat de rivière 2011-2015, sur la base du document présenté ;

- autorise le président à signer l'avenant au contrat de rivière Orb Libron 2011-2016, après avoir pris l'avis du comité de rivière et de la Commission Locale sur l'Eau du SAGE Orb Libron.

DELIBERATION N°3 : ETUDE DE LA NAPPE ALLUVIALE DE L'ORB AVAL : IDENTIFICATION DES RESSOURCES MAJEURES EN EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- de valider le cahier des charges de l'opération en objet ;
- d'autoriser le président à solliciter les partenaires du contrat de rivière Orb Libron pour un soutien financier pour cette opération.

DELIBERATION N°4 : RESTAURATION DE LA CONTINUTE ECOLOGIQUE SUR LA MOYENNE VALLEE DE L'ORB : SEUILS DE THEZAN PAILHES. SEUIL DU PONT GASTON DOUMERGUE : CHOIX DU PRESTATAIRE

Le comité syndical décide, à l'unanimité :

- de prendre acte des conclusions de la commission d'appel d'offres ;
- de valider le choix proposé par la commission d'appel d'offres ;
- d'autoriser le président à signer le marché avec le cabinet GRONTMIJ, pour un montant total de 33 830.00 € H.T.

DELIBERATION N°5 ETUDE DE LA NAPPE ALLUVIALE DE L'ORB AVAL : IDENTIFICATION DES RESSOURCES MAJEURES EN EAU SOUTERRAINE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : CHOIX DU PRESTATAIRE

Le comité syndical décide, à l'unanimité :

- de prendre acte des conclusions de la commission d'appel d'offres ;
- de valider le choix proposé par la commission d'appel d'offres ;
- d'autoriser le président à signer le marché avec ANTEA, pour un montant de 23 925.00 €.

DELIBERATION N°6 : ETUDE DIAGNOSTIC SUR LA SALINISATION DES TERRES SUR L'EMBOUCHURE DE L'ORB : PORTAGE DE L'OPERATION, DEMANDE DE SUBVENTIONS

Considérant :

- que la problématique de la salinisation des terres sur l'embouchure de l'Orb a été identifiée comme un enjeu important du SAGE Orb Libron ;
- que l'ensemble des partenaires souhaite que le SMVOL porte cette réflexion ;
- que le SMVOL est légitime à porter ce type de réflexion mais qu'il n'est pas compétent à porter les actions qui découleront de cette étude ;
- que les opérations déjà prévues au contrat de rivière Orb Libron, au PAPI Orb Libron et au SAGE Orb Libron mobilisent dorénavant et déjà les crédits et la capacité d'animation du SMVOL ;
- qu'il est essentiel que la profession agricole s'implique fortement dans l'animation de cette réflexion.

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'accepter le portage de l'étude diagnostic sur la salinisation des terres sur l'embouchure de l'Orb
- de valider le cahier des charges de l'opération en objet ;
- de rappeler aux partenaires de cette réflexion que le SMVOL n'a pas vocation à porter les études et travaux qui découleront de cette réflexion ;
- d'autoriser le président à solliciter le Département de l'Hérault et la Région Languedoc Roussillon pour le financement de cette opération ;
- de ne pas lancer cette opération tant qu'un taux de subvention de 80% n'aura pas été obtenu ;
- de demander à la chambre d'agriculture d'assurer l'animation de cette étude, dans le cadre d'une convention de partenariat à intervenir.

DELIBERATION N°7 : SIGNATURE DE LA CHARTE PATRIMONIALE POUR UNE DYNAMIQUE D'ADAPTATION DE QUALITE DE LA COTE OUEST FACE AUX RISQUES NATURELS ET POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA COMMUNE DE VIAS ET DU LITTORAL DE L'AGGLOMERATION HERAULT –MEDITERRANEE.

Le président présente le projet de « **Charte patrimoniale pour une dynamique d'adaptation de qualité de la Côte Ouest face aux risques naturels et pour le développement durable de la commune de Vias et du littoral de l'Agglomération Hérault –Méditerranée.** »

La charte propose l'implication du territoire Orb Libron dans la démarche.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser le président à signer la charte patrimoniale pour une dynamique d'adaptation de qualité de la côte ouest face aux risques naturels et pour le développement durable de la commune de Vias et du littoral de l'agglomération Hérault Méditerranée.

DELIBERATION N°8 : SIGNATURE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT POUR UNE REGION « EC-EAU-NOME ». CHARTE POUR LA PROMOTION DES ACTIONS D'ECONOMIES D'EAU ET DE PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide:

- d'autoriser le président à signer la charte d'engagement pour une région « éc-eau-nome ». Charte pour la promotion des actions d'économies d'eau et de préservation de la ressource en eau.

DELIBERATION N°9 : SORTIE DE L'ACTIF

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- de valider la sortie de l'actif proposée

DELIBERATION N°10 : PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS. FOURNITURE D'EHELLES LIMNIMETRIQUES.

MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le coût de l'opération en objet est estimé à 10 000 € avec une participation des partenaires financiers telle que décrite dans le tableau suivant :

Partenaire	Taux d'aide en %	Montant de l'aide en € H.T
Etat	50	5 000 €
Région LR	20	2 000 €
Autofinancement	30	3 000 €
Total	100	10 000 €

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'engager cette opération de fourniture d'échelles limnimétriques,
- d'autoriser le président à solliciter la Région et l'Etat pour financer cette opération.

DELIBERATION N°11 : PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS. AMELIORATION DE LA FOURNITURE DE L'INFORMATION PLUVIOMETRIQUE – ETUDE. MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le montant de l'opération en objet est estimé à 50 000 € avec une participation des partenaires financiers telle que décrite dans le tableau suivant :

Partenaire	Taux d'aide en %	Montant de l'aide en € H.T
Etat	50	25 000 €
Région LR	20	10 000 €
Autofinancement	30	15 000 €
Total	100	50 000 €

Le comité syndical décide à l'unanimité :

- d'engager cette opération de
- d'autoriser le président à solliciter la Région et l'Etat pour financer cette opération.

Fin de séance : 16 heures.

Béziers, le 27 Septembre 2013
Le Président
du Syndicat Mixte Des vallées de l'ORB et du LIBRON



Jean Noël BADENAS